

La cagnotte solidaire « De l'Oseille à l'Osier »

Ce projet est à l'initiative de Laurent et Angélique, de la Grange Pradel, qui ont besoin d'investir et se développer pour continuer à fonctionner, produire et prospérer : ils nous ont présenté leur projet d'association de producteurs en vue de créer un point de vente collectif (cf détails ci-dessous -§ origine projet-)

Les amaps Biosol, Amaporte et Alpage ont souhaité créer cette association « De l'Oseille à l'Osier » afin de gérer la cagnotte solidaire qui va les soutenir financièrement.

Une cagnotte, c'est avant tout une action citoyenne, un outil de financement direct et solidaire pour le maintien et le développement de l'agriculture locale et paysanne.

L'activité de crédit est encadrée par la loi bancaire de 1984, regroupée dans le code monétaire et financier. L'art L511-6 de ce code prévoit des dérogations pour les organismes sans but lucratif gérant des missions ayant des motifs d'ordre social. Un mécanisme de financement participatif se met alors en place par une collecte de fonds au travers d'un apport associatif avec droit de reprise, pour un prêt à conditions préférentielles au profit d'une personne physique.

Concrètement, le présent projet, proposé par la cagnotte « de l'Oseille à l'Osier » est de soutenir Angélique et Laurent dans leur développement et l'investissement qu'ils souhaitent faire pour augmenter leur cheptel.

Présentation du projet

Origine du projet d'un point de vente collectif : soutenu par la communauté de communes du pays Tarare (qui regroupe désormais la communauté de communes de Tarare, Amplepuis-Thizy et de la Haute Vallée d'Azergues), le point de vente a été créé par l'association de 11 producteurs (pour les autres : légumes et fruits en Bio; sans ogm).

La collectivité a pris en charge l'achat du bâtiment et son extension. L'aménagement est pris en charge par les producteurs pour un montant de 139 000 €, avec des subventions du département et de l'Europe à hauteur de 50% et les 50 autres en financement de capital social et prêts.

(Cet investissement pour la Grange Pradel n'est pas pris en compte dans le projet de cagnotte)

Le projet de la Grange Pradel : Selon l'étude prévisionnelle pour le point de vente, Angélique et Laurent vont doubler leur activité sur l'atelier porc et passer un porc et demi par semaine. Afin de ne pas augmenter leur charge de travail en transformation, ils feront appel à un prestataire pour la découpe des semaines paires (semaine où ils ne se rendent pas à la coopérative). Et pour augmenter le cheptel, ils louent déjà un bâtiment de 400 m² pour 125 €/mois sur le site de Savigny, où ils ont aussi leur bâtiment de poules pondeuses et volailles.

Ils vont également augmenter la production d'œuf et passer à 500 poules (+100).

L'investissement en cours dans le cadre de ce projet engagé par la Grange Pradel est donc le suivant, estimé à 10 490 €:

- *Achat de porcs, pour un montant de 5 000 €,*
- *Besoin en céréales pour démarrer 2 870 €,*
- *Équipements : barrières, auges, bois 2 250 €,*
- *Abreuvoir, plymouth et raccord 200 €,*
- *+ journée de service de remplacement 170 €*

